

INSCRIPTION au Budget de 1956 du 3ème acompte sur subvention de l'Education Nationale pour construction d'une école à la Bretagne, N° 2

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 10 Juillet 1956

Mesdames,
Messieurs,

Par avis de crédit du 3 Juillet 1956 (titre de paiement n° 24) la Trésorerie Générale du Département, a effectué au budget de la Commune pour l'exercice 1956, un 3ème acompte de QUATRE CENT QUARANTE SEPT MILLE SIX CENT CINQUANTE HUIT FRANCS pour le paiement des travaux de construction d'une école à la Bretagne, n° 2.

Je vous demande, en conséquence, de bien vouloir voter l'inscription de cette subvention:

en recette au chapitre XVI n° 13	447.658.-
en dépense au chap. XXXII n° 14	447.658.-

au budget de la Commune pour l'exercice 1956.

copie
St Denis le 25 sept 56
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
M. Petit

Le Maire, Signé: VALLON-HOARAU.

vu et soumis à l'approbation de
Monsieur le Préfet
St Denis, le 24. sept 56
P. le 1^{er} Général
le Chef de Bureau délégué
signé: F. J. Gouvenari

Adopté à l'unanimité.